

Produit Statistique

Tourisme et hôtellerie - Arrivées et nuitées

L'objectif de l'enquête est de mesurer le volume du tourisme interne et du tourisme récepteur, exprimé en termes d'arrivées et de nuitées, par but du voyage et pays de résidence du touriste

Mise à jour des métadonnées

Mise à jour du document 24/01/2019

Présentation

<i>Mots-clés</i>	-
<i>Domaine</i>	3.6.05. Tourisme
<i>Unité statistique - Titre</i>	Unité d'activité économique au niveau local (UAE locale)
<i>Unité statistique - Description</i>	L'unité d'activité économique au niveau local (UAE locale) est la partie d'une unité d'activité économique relevant du niveau local.
<i>Population statistique - Titre</i>	Établissements d'hébergement
<i>Population statistique - Description</i>	Tout établissement d'hébergement qui met à la disposition du voyageur une chambre ou une autre unité de logement, et qui dispose d'une administration de type commercial commune à toutes les places de l'établissement
<i>Couverture géographique</i>	Belgique
<i>Couverture temporelle</i>	-
<i>Couverture sectorielle</i>	-
<i>Autres couvertures</i>	-

Période de référence

<i>Première période de référence disponible</i>	2004
---	------

Mandat institutionnel

<i>Production statistique obligatoire</i>	Statistique produite en vertu d'une obligation légale européenne
<i>Référence légale</i>	Arrêté royal du 12 janvier 2015 prescrivant une statistique mensuelle du tourisme et de l'hôtellerie ; Règlement (UE) No 692/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 6 juillet 2011 concernant les statistiques européennes sur le tourisme et abrogeant la directive 95/57/CE du Conseil

Confidentialité

<i>Confidentialité - Niveau</i>	-
---------------------------------	---

Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	Le calendrier de diffusion est disponible via internet
<i>Périodicité</i>	Mensuelle

Format de diffusion

<i>Communiqué de presse</i>	Communiqué de presse
<i>Publications</i>	Publication sur le web (www.statbel.fgov.be)
<i>Base de données en ligne</i>	-
<i>Open Data</i>	-
<i>Accès aux micro données</i>	-
<i>Autres</i>	-

Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/horeca-tourisme-et-hotellerie#documents
<i>Documentation sur la qualité</i>	-

Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	-
<i>Évaluation de la qualité</i>	-

Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	Clients institutionnels ; Clients professionnels ; Questions ad-hoc
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	Cette statistique répond aux besoins des utilisateurs.
<i>Exhaustivité</i>	Oui (sauf nace 55203: échantillon)

Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	Les biais éventuels sont sous contrôle.
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	Pas d'application
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	Les erreurs de mesures et de traitement sont sous contrôle.

Actualité

<i>Actualité</i>	Résultats disponibles 3 mois après la période de référence
------------------	--

Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Géographiquement comparable
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	Comparable dans le temps
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	La comparabilité sectorielle n'est pas d'application
<i>Comparabilité - Autre</i>	-

Cohérence

<i>Cohérence - Interne</i>	Oui
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	Pas d'application

Révision des données

<i>Révision des données - Politique</i>	-
<i>Révision des données - Pratique</i>	Révision des chiffres provisoires en raison de la disponibilité de données plus nombreuses et correctes. Les chiffres mensuels sont recalculés lors de la préparation des résultats annuels.

Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	Enquête sur l'activité dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie
-----------------------------------	---

Traitement statistique

<i>Données de base - Données administratives</i>	-
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	-
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Mensuelle
<i>Collecte des données</i>	SAPQ (Self Administered Paper Questionnaire) ; SAWQ (Self Administered Web Questionnaire)
<i>Élaboration des données</i>	-
<i>Ajustement</i>	-

Commentaires

Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Internet: Tourisme et hôtellerie - Arrivées et nuitées	https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/horeca-tourisme-et-hotellerie

Identifiants externes

<i>Type</i>	<i>ID</i>
INVS	5006050

Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Mois	-	Mois de l'année
Commune	-	REFNIS
Pays de résidence du touriste	Le pays de résidence est le pays dans lequel le voyageur a résidé la plus grande partie des 12 mois précédents.	GEOBEL
Type d'hébergement	Les établissements d'hébergement collectif sont répartis utilisant le code nace.	NACEBEL
Nombre d'arrivées	On parle d'arrivée chaque fois qu'une personne se présente dans un établissement d'hébergement collectif, et y séjourne au moins une nuit. Les arrivées sont enregistrées par pays de résidence du client et motif du voyage.	N (Fréquence absolue)

Variables statistiques

Nombre de nuitées	Il s'agit de chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif. Les nuitées sont enregistrées par pays de résidence du client et motif du voyage.	N (Fréquence absolue)
Motif du voyage	Un séjour ne peut avoir qu'un seul motif, en l'absence duquel le voyage ou la visite n'aurait pas eu lieu. La directive distingue les deux motifs principaux suivants: i) affaires ou motifs professionnels; ii) vacances, détente et loisirs. Vacances dues aux «Visites rendues aux amis et à la famille» sont à inclure dans le point ii).	Affaires / vacances